

Relance verte, vous avez dit relance verte ?



La crise liée à la pandémie et particulièrement aux mesures de confinement associées s'avère tout à fait inédite : il s'est agi d'un arrêt de l'économie sans précédent. Les prévisions sur l'évolution du PIB sont à la hauteur de ce choc, avec un recul attendu très probablement supérieur à 10% en 2020.

Dans ce contexte, la question de l'emploi sera au centre des politiques « post-Covid » : les plans de relance discutés à différentes échelles (européenne, nationale mais également locale) vont chercher à privilégier des investissements dans des « secteurs clés » afin de limiter les faillites d'entreprises et suppressions d'emplois.

Dès lors, les politiques environnementales vont-elles faire l'objet d'un moratoire, en raison des contraintes qu'elles feraient peser sur les entreprises ? Au contraire, peut-on considérer que ces politiques puissent être des leviers d'un modèle créateur d'emplois décents, non délocalisables ?

Opposer ces deux options peut apparaître simpliste ; en revanche, tenter d'objectiver la seconde, en estimant puis étudiant la transformation des métiers nécessaires à la transition, peut aider à la mise en œuvre de cette « relance verte ».



La crise actuelle a également mis en exergue les dysfonctionnements du système économique actuel, notamment d'un point de vue social et environnemental, et de nombreux acteurs de la société civile ont émis le souhait de ne pas retourner dans le « monde d'avant » tout en préparant un « monde d'après » plus résilient écologiquement et socialement. C'est notamment le cas du [Réseau Action Climat](#), [The Shift Project](#) qui proposent d'accélérer la transition. C'est pourquoi, au-delà des effets en termes de valeur ajoutée et d'emploi, il ne faut pas négliger les effets non-monétaires d'un plan de relance. La création, ou la « non-suppression » d'emploi dans le cas de la relance, a notamment des effets sur la société et ses individus difficilement monétarisables, en évitant ou en limitant pour de nombreux ménages une situation de précarité, qui peut mener à des « coûts sociaux » de santé, de logement, ou encore de bien-être. Mais s'ajoute à l'enjeu social l'enjeu environnemental, et notamment les externalités négatives que peut avoir notre système économique sur le climat, la biodiversité, les ressources naturelles, etc. Ces externalités, non ou peu monétarisées aujourd'hui, auront des conséquences monétaires sur l'économie de demain, et il est indispensable que le plan de relance économique les prenne en compte, et soit orienté le plus possible vers la transition écologique, afin de prémunir l'économie d'une future crise, non pas sanitaire mais environnementale.

Dès lors, comment faire ? Il existe deux grandes familles de méthodes¹, régulièrement utilisées par des instances telles que l'ADEME ou l'OFCE, destinées à évaluer le potentiel futur de création d'activité de scénarios spécifiques. **L'analyse entrées-sorties (AES), utilisée dans le présent article**, vise à modéliser les liens entre les différents secteurs d'activité à travers le tableau entrées-sorties de l'économie, qui constitue une « **photographie** » des échanges de flux monétaires entre les secteurs à un instant t. L'objectif de la méthode est d'estimer, selon cette matrice et toutes choses égales par ailleurs, la génération d'emplois et de valeur ajoutée d'un scénario ou d'une mesure politique orientée vers une ou des branches spécifiques de l'économie. Etant basée sur des liens statiques entre les secteurs, cette approche ne permet pas, contrairement à l'approche de modélisation macroéconomique, de calculer un équilibre économique optimal, mais elle est en revanche moins complexe à mettre en place et moins gourmande en données cette dernière, et peut permettre de mesurer des effets à l'échelle territoriale.

I Care & Consult a souhaité contribuer au débat en réalisant une analyse des gains en « emplois » associés à un scénario d'investissement : [celui proposé en avril 2020 par l'Institut pour l'Economie du Climat \(I4CE\)](#) a été choisi pour cette analyse. Il s'agit d'un ensemble de mesures, comprenant des investissements et cofinancements publics, des obligations de travaux de rénovation énergétique, des outils financiers et de l'accompagnement technique à destination de collectivités, ménages et entreprises, qui, pour un coût public supplémentaire de 7 milliards d'euros/an, permettraient de générer 19 milliards d'euros/an d'investissements supplémentaires par rapport aux investissements actuels. Au-delà des dépenses générées, ces investissements stimulés par l'impulsion publique peuvent engendrer d'importants effets non-monétaires : sur le plan environnemental, puisque les mesures correspondant à ces investissements soutiennent les objectifs de la SNBC et de la PPE, mais également sur le plan social, car en générant de l'activité supplémentaire dans les secteurs visés, ces investissements peuvent aussi permettre de créer de l'emploi.

1. La première ne sera pas développée ici : elle repose sur une modélisation macroéconomique (en équilibre général) et vise à déterminer les impacts socio-économiques globaux d'un scénario politique, sur un territoire, en termes de PIB, d'emploi et de pouvoir d'achat des ménages, et permet d'offrir une vision d'ensemble de ces impacts. Basée sur une modélisation fine des liens entre les différents secteurs et sur la recherche d'un équilibre entre offre et demande, elle peut néanmoins s'avérer longue à mettre en place, nécessite de disposer d'un grand nombre de données désagrégées par secteur et ne permet pas en général d'identifier des impacts à l'échelle infranationale.

Nous avons choisi de mener l'analyse des bénéfices sur l'emploi de ce plan sur une sélection de quatre filières, parmi les sept proposés par I4CE : la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires, les infrastructures cyclables et les voitures particulières bas-carbone. Ce choix est motivé par deux raisons :

Les investissements dans ces filières représentent moins de 40% de la dépense publique supplémentaire mais génèrent plus de 60% des investissements supplémentaires ;

Les données de coût et d'emplois étaient disponibles dans les outils dont I Care & Consult dispose.

Les résultats de cette estimation sont présentés ci-dessous.

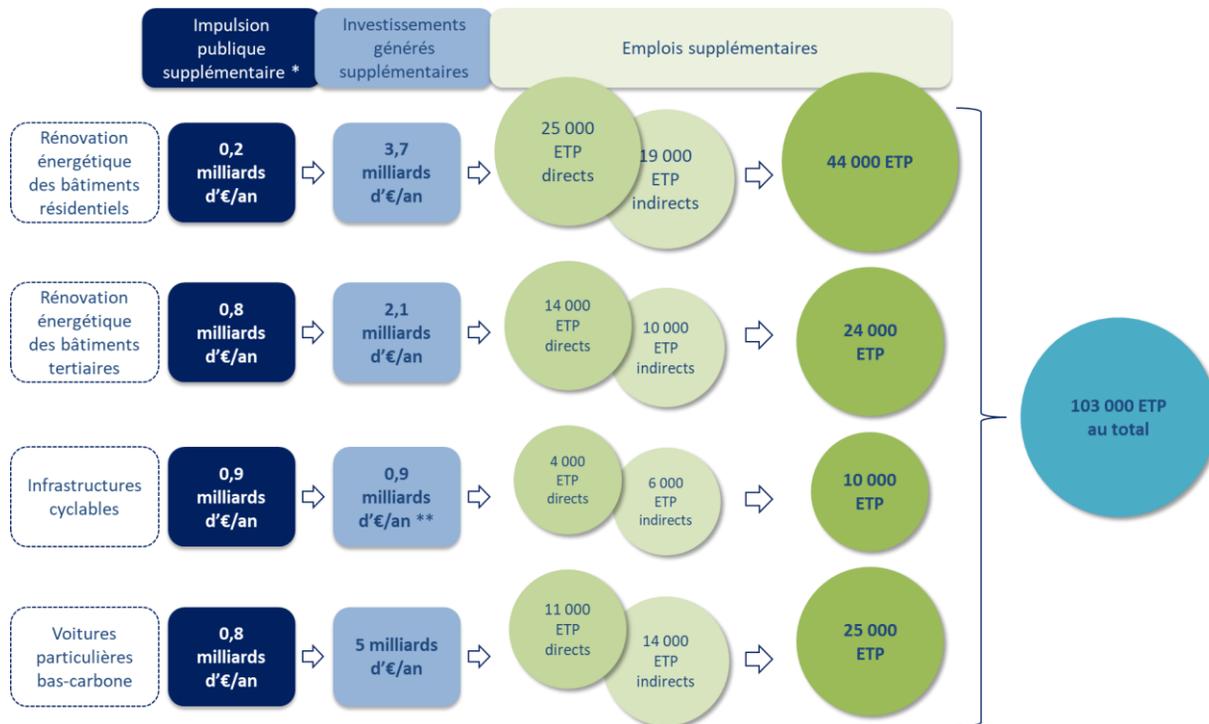


Figure 1 : impact emploi des investissements supplémentaires générés par les mesures d'I4CE sur quatre secteurs

(*) Dépenses publiques et investissements générés supplémentaires par rapport aux dépenses actuelles.

(**) La totalité des dépenses liées aux infrastructures cyclables est engagée par les acteurs publics, c'est pourquoi il n'y a pas d'investissements supplémentaires au-delà du coût public.

Comment lire cette figure ?

Le schéma présente les résultats de l'estimation de l'impact en termes d'emplois, au niveau national, des investissements supplémentaires générés par la dépense publique proposée dans l'étude d'I4CE. La première colonne désigne la dépense publique supplémentaire réalisée par l'Etat et les collectivités locales pour initier les mesures, la deuxième les investissements totaux, publics comme privés, générés par ces mesures. Les autres colonnes présentent les résultats de l'estimation du nombre d'emplois créés par ces investissements.

NB : le modèle permet de produire des estimations en « équivalent temps plein » (ETP). [D'après l'INSEE](#), un ETP correspond au nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée, divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique : de manière générale, un ETP correspond à environ 1 600 h travaillées. Dans la présente discussion, le terme d'emploi est utilisé pour désigner les résultats quantifiés : ce glissement d'une estimation en temps de travail vers des emplois n'est pas strictement rigoureux, en revanche il permet de fixer des ordres de grandeur, dans un langage plus accessible. Les résultats distinguent emplois directs, créés directement au sein des filières concernées par les investissements, et emplois indirects, générés par les consommations intermédiaires de ces filières dans les autres secteurs.

Au total pour les quatre filières sélectionnées, le coût public supplémentaire est de 2,7 milliards d’euros/an, et permet de générer des investissements d’environ 11,7 milliards d’euros/an supplémentaires par rapport aux investissements actuels. **L’analyse entrée-sortie permet d’estimer la création d’environ 103 000 ETP suite à ces investissements, dont 52 000 ETP directs dans les quatre secteurs visés, et 49 000 ETP indirects au sein des autres branches de l’économie.**

Les 103 000 emplois créés ne se répartissent pas uniformément entre les différents secteurs d’activité économique : plus des deux tiers étant dus aux investissements dans les filières de rénovation énergétique des bâtiments, c’est en toute logique dans le secteur de la construction qu’une grande partie des emplois est créée, ainsi que dans les activités d’architecture et d’ingénierie.

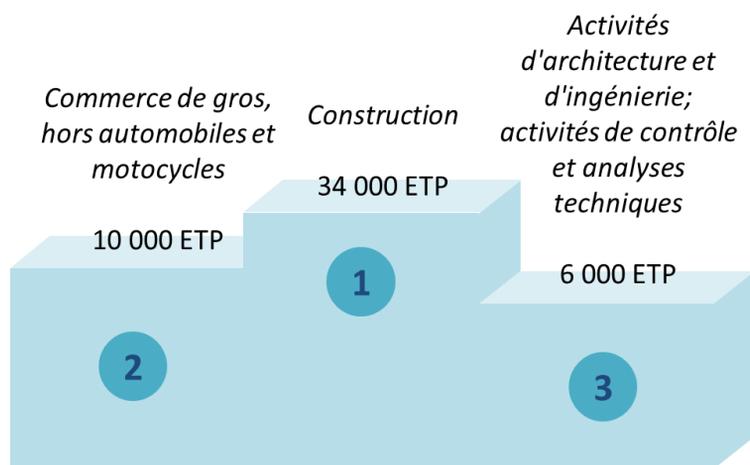


Figure 2 : Secteurs d'activité où l'impact emploi est le plus marqué

Ces résultats doivent être manipulés avec précaution pour plusieurs raisons :

- Premièrement, la méthode choisie présente des limites, en particulier le fait de considérer les liens entre les différents secteurs comme stables au cours du temps. Or la structure de l’économie n’est pas statique, elle se modifie au cours du temps, d’autant plus dans un scénario de transition de la société vers une économie bas-carbone.
- Deuxièmement, les données d’entrée que sont les investissements supplémentaires réalisés par secteur supposent une augmentation de la dépense publique dans les secteurs concernés. Or une augmentation de la dépense publique dans un domaine implique soit une réduction de la dépense publique dans un autre, soit une augmentation des prélèvements, ce qui aurait pour effet de réduire les investissements dans d’autres secteurs, et par conséquent l’activité et l’emploi dans ces derniers.
- Il est enfin important de mentionner que seuls certains des secteurs ont été analysés. D’autres, comme les énergies renouvelables ont le potentiel de générer de nombreux emplois, comme le montre une récente étude d’EY pour le Syndicat des Energies Renouvelables², prévoyant une augmentation de 100 000 ETP entre 2019 et 2028, atteignant 266 000 ETP soutenus à cet horizon.

2. SER (2020) - Évaluation et analyse de la contribution des énergies renouvelables à l’économie de la France et de ses territoires.



100 000 emplois, c'est peu !

Alors que l'augmentation du chômage pourrait se compter en millions de personnes dans les prochains mois, la création de 100 000 emplois peut apparaître comme faible ; il s'agit de noter que seuls 50% des investissements estimés par I4CE ont fait l'objet d'un chiffrage ici. Par ailleurs, à moyen terme, les investissements pour s'aligner avec une trajectoire neutre en émissions de CO₂ sont bien plus élevés que ceux présentés dans l'étude I4CE, et par conséquent, le nombre d'emplois également. Enfin, les autres trajectoires d'investissement « bruns » ne présentent pas nécessairement de meilleurs bilans.

Compter c'est bien, accompagner, c'est mieux

L'estimation d'emplois est nécessaire à l'anticipation des enjeux économiques d'une relance verte. En revanche, les résultats d'un tel exercice n'exonèrent pas d'une politique publique locale en faveur de l'emploi et de la formation. Celle-ci doit mobiliser l'ensemble de la « chaîne de valeur » de l'emploi : financeurs des dispositifs d'aides, spécialistes de l'identification des profils, écosystème de la formation... Ce travail ne peut être mené qu'à l'échelle territoriale et peut se conduire en trois étapes :

Affiner le diagnostic des besoins qualitatifs en emplois et en compétences dans les secteurs de mise en œuvre de la transition, c'est-à-dire, passer d'une approche « emplois » à une vision « métiers » ;

Définir la situation cible à l'horizon étudié pour l'offre de formation et d'appui au recrutement et à la stratégie pour réussir la transition énergétique ;

Tester et engager des actions sur le volet emploi-formation de la transition.

D'autre part, la question de la reconversion des métiers des secteurs à haute intensité carbone (ex : dernières centrales à charbon françaises comme à Cordemais) est cruciale : il faut s'assurer de l'intégration de ces métiers dans des activités compatibles avec la transition. C'est la raison pour laquelle un accompagnement doit être offert afin que la transition environnementale garantisse un emploi aux personnes travaillant dans ces secteurs en mutation. La crise sociale des « Gilets Jaunes » doit sans cesse nous rappeler que la garantie d'un emploi décent dans des territoires dont les populations sont vulnérables est un sujet majeur. Une forte résilience au changement climatique implique une forte résilience sociale, la crise sanitaire liée au Covid-19 étant un très bon exemple d'une vulnérabilité accrue des populations les plus défavorisées.

L'emploi et rien d'autre ?

Une analyse purement comptable des politiques publiques amènerait à choisir, en période de crise, à « payer les gens à creuser des trous dans le sol pour ensuite les remplir », comme le proposait malicieusement Keynes. Il s'agit évidemment d'aller au-delà de cette vision pour considérer différents impacts des politiques publiques (santé, environnement, bien-être social...). L'utilisation de méthodes d'analyse multicritères, associées aux outils de prospective stratégique, serait de nature à optimiser les choix opérés et à mobiliser positivement les parties prenantes de telles politiques.

CONTACTS

Boris Bailly
Directeur associé I Care & Consult
Boris.bailly@i-care-consult.com

I Care & Consult, première entreprise indépendante de conseil et d'innovation pour la transition environnementale, accompagne les entreprises, les investisseurs et les acteurs publics dans la réussite de leur « transition environnementale ». Grâce à nos 8 pôles d'expertise, nous proposons des solutions innovantes sur une large gamme d'enjeux environnementaux. Notre objectif est d'aider nos clients à passer d'une « forte empreinte environnementale » à une « forte productivité environnementale ».

Siège : 28, rue du 4 septembre, 75002 PARIS